

AVIS PUBLIC

MODIFIANT L'AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 14 août 2026

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 8 septembre 2026, à 19 h à la mairie d'arrondissement situé au 4243, rue de Charlevoix à Montréal, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord statuera sur la demande de dérogation mineures suivante :

12000, boulevard Rolland

Permettre dans le cadre du réaménagement de l'aire de stationnement, l'absence d'îlots végétalisés pour chaque ensemble de 10 cases dans la portion arrière du stationnement, au 12000, boulevard Rolland, soit le lot 1 669 155 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures.

ET QUE toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord.

Mme Carmen Baïant
Secrétaire d'arrondissement substitut
Le 24 août 2026